

Document à caractère publicitaire



*L'expertise, la précision et le diagnostic
sont l'essence même de votre métier*

*Faites les meilleurs choix
avec un partenaire de votre côté*

*Médecin
spécialiste*

#YourLife #VotreIndépendanceFinancière

Assurance & Gestion de patrimoine



Pour vous, médecin spécialiste

Vous protéger au quotidien

Vous vous préoccupez de la santé de vos patients, mais qu'en est-il de la vôtre ?

Notre complémentaire santé vous permet de bénéficier d'une couverture santé (hospitalisation, médecine courante, pharmacie, dentaire, optique, aides auditives), de renforts sur les postes de santé non remboursés, d'un forfait prévention, selon vos attentes et votre budget.

Maintenir vos revenus en cas d'aléas

Une maladie, un accident, un décès... Quelles seraient les conséquences financières sur votre activité de médecin spécialiste et votre niveau de vie ? Pour parer au mieux aux risques d'imprévus, compléter les prestations de votre régime obligatoire et préserver vos proches, notre solution SwissLife Prévoyance Indépendants s'adapte à vos besoins personnels et professionnels.

Assurer votre niveau de vie à la retraite

Aujourd'hui, se constituer une épargne est devenu indispensable pour s'assurer un niveau de vie suffisant à l'heure de la retraite. Swiss Life vous permet de préparer dès maintenant un complément de retraite dans des conditions particulièrement avantageuses pour vous. Choisissez d'alimenter votre contrat SwissLife PER Individuel⁽¹⁾ par des versements adaptés à vos besoins et à votre activité.



Moins de 50 % de vos revenus⁽³⁾ :

c'est ce que l'assurance maladie vous verserait du 4^e au 90^e jour en cas d'arrêt de travail, dans une certaine limite. La CARMF (Caisse autonome de retraite des médecins de France) prévoit une indemnisation à partir du 91^e jour.

3 années de revenu :

c'est généralement le capital préconisé en cas de décès. La prestation de la CARMF ne permet pas de l'atteindre.

De l'ordre de 30 % du dernier revenu⁽³⁾ :

ce serait le montant de votre pension de retraite obligatoire, dans un cas très favorable.

Santé, prévoyance, retraite : des cotisations fiscalement avantageuses

Chaque année, les cotisations et versements que vous effectuerez sur vos contrats santé, prévoyance et retraite pourront venir en déduction de vos revenus imposables⁽²⁾. Votre conseiller Swiss Life dispose des outils nécessaires pour évaluer votre situation et inscrire vos contrats dans une démarche globale.



(1) SwissLife PER Individuel est un plan d'épargne retraite individuel prenant la forme d'un contrat de retraite supplémentaire, à adhésion individuelle et facultative, dont les prestations sont liées à la cessation d'activité professionnelle. Contrat de type multisupport, libellé en euros et / ou en unités de compte souscrit auprès de SwissLife Assurance Retraite, présentant un risque de perte en capital.

(2) Dans les conditions et limites de l'article 154 bis du Code général des impôts (CGI) dit « loi Madelin ». Les versements sur votre contrat retraite vous permettent de bénéficier de l'article 163 quater viciés du CGI.

(3) Pour un médecin spécialiste âgé de 55 ans en exercice dont le revenu net moyen est de 12 000 euros par mois.



Pour votre exercice

Assurer la pérennité de votre activité

Protéger vos biens professionnels

Incendie, dégât des eaux, vol, vandalisme...

Si un sinistre entraînait la destruction ou la disparition de votre matériel ou de votre cabinet médical ?

Nos solutions SwissLife Multi Pro s'adaptent à votre activité professionnelle en proposant une couverture modulable et adaptable à vos besoins, pour vous permettre de continuer votre activité en toute sérénité.

Vous pouvez également assurer votre véhicule professionnel chez Swiss Life.

Maîtriser les risques liés à votre responsabilité

Parce que votre profession vous expose à des risques spécifiques, Swiss Life vous propose des solutions d'assurance pensées pour sécuriser votre exercice au quotidien.

Avec le contrat Protection Juridique, Swiss Life vous accompagne, vous assiste et vous défend en cas de litige avec un tiers (patient, confrère, collaborateur...). Le contrat SwissLife Responsabilité Civile Professionnelle s'adresse aux médecins spécialistes à exercice médical⁽⁴⁾, afin de vous protéger si votre responsabilité était engagée dans le cadre de votre activité.

Vous souhaitez optimiser votre rémunération grâce aux dispositifs d'épargne salariale ?

Si vous employez au moins un salarié, même à temps partiel, vous pouvez vous constituer une épargne retraite ou une épargne projet avec l'aide de votre structure professionnelle, dans un cadre fiscal et social privilégié⁽⁵⁾.

Swiss Life vous propose un plan d'épargne salariale, SwissLife PEI⁽⁶⁾, et un dispositif de retraite, SwissLife PER Collectif⁽⁷⁾, pour répondre à vos attentes en matière d'épargne salariale et d'épargne retraite entreprise collective.

Vous avez des obligations en matière de protection sociale des salariés ?

Votre conseiller Swiss Life vous accompagne pour mettre en place les assurances collectives complémentaire santé, prévoyance et retraite.



(4) Pour les médecins spécialistes n'exerçant pas d'actes chirurgicaux.

(5) Dans les conditions et limites prévues par les articles L. 242-1, R. 242-1-1 et suivants et D. 242-1 du Code de la Sécurité sociale.

(6) SwissLife PEI est un plan d'épargne interentreprises mis en place en application des articles L. 3331-1 et suivants du Code du travail, et au sein duquel Natixis Interépargne assure une fonction de teneur de compte-conservateur de parts.

(7) SwissLife PER Collectif est un plan d'épargne retraite interentreprises collectif prenant la forme d'un contrat de retraite professionnelle supplémentaire, dont les prestations sont liées à la cessation d'activité professionnelle. Contrat de type multisupport libellé en euros et / ou en unités de compte, souscrit auprès de SwissLife Assurance Retraite, présentant un risque de perte en capital.



Pour votre vie privée *Assurer votre patrimoine*

Protéger vos biens personnels

Vous souhaitez préserver votre quotidien en protégeant vos biens ?

Le contrat SwissLife Habitation protège votre logement, que vous soyez locataire, propriétaire ou copropriétaire de votre résidence principale ou secondaire, grâce à des garanties essentielles pour une protection complète. Le contrat prévoit des garanties haut de gamme avec des options modulables selon vos besoins, pour une couverture optimale de vos biens.

Nous assurons également vos véhicules personnels avec le contrat Swiss Auto.

Assurer vos projets immobiliers

Vous investissez dans l'immobilier, souhaitez sécuriser vos investissements et vous protéger des impayés de loyers ?

Vous pouvez assurer vos prêts immobiliers personnels et professionnels avec le contrat SwissLife Excellence Emprunteur⁽⁸⁾.

Les contrats SwissLife Bailleur Privé et Swiss Immeuble vous proposent une approche globale des besoins de l'investisseur locatif, avec une couverture multirisque.

Valoriser vos placements, constituer un capital pour demain

Vous souhaitez valoriser votre patrimoine, préparer votre succession, optimiser votre future retraite dans les meilleures conditions ?

Les contrats d'assurance vie SwissLife Stratégic Premium⁽⁹⁾ et de capitalisation SwissLife Capi Stratégic Premium⁽¹⁰⁾ vous proposent d'accéder à une très grande variété de supports d'investissement et à différents niveaux d'expertise de gestion financière, avec l'accompagnement des experts de Swiss Life.

Vous souhaitez optimiser davantage la fiscalité sur la transmission de votre patrimoine ?

Le contrat SwissLife Stratégic Vie Génération⁽¹¹⁾ est un complément à l'assurance vie, vous permettant de bénéficier d'un dispositif fiscal encore plus avantageux lors de votre succession.

Votre conseiller Swiss Life est à vos côtés pour établir un état des lieux de votre situation patrimoniale.

(8) SwissLife Excellence Emprunteur est un contrat de groupe à adhésion individuelle, régi par le contrat d'assurance de groupe n° 1060-1 souscrit par l'Association générale interprofessionnelle de solidarité (AGIS), pour ses adhérents auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine agissant en son nom propre et pour le compte de SwissLife Prévoyance et Santé, l'assureur. Il assure le remboursement d'un prêt immobilier ou professionnel en cas notamment de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie de l'emprunteur ou de l'un des emprunteurs.

(9) SwissLife Stratégic Premium est un contrat individuel d'assurance vie de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine, présentant un risque de perte en capital. Un document d'informations clés détaillant les informations spécifiques du produit d'investissement est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante : <https://www.swisslife.fr/home/assurance-vie-vos-informations-cles/Documents-d-informations-cles-concernant-l-assurance-vie-chez-Swiss-Life.html>.

(10) SwissLife Capi Stratégic Premium est un contrat individuel de capitalisation de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros, assuré par SwissLife Assurance et Patrimoine, présentant un risque de perte en capital. Un document d'informations clés détaillant les informations spécifiques du produit d'investissement est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante : <https://www.swisslife.fr/home/assurance-vie-vos-informations-cles/Documents-d-informations-cles-concernant-l-assurance-vie-chez-Swiss-Life.html>.

(11) SwissLife Stratégic Vie Génération est un contrat individuel d'assurance vie de type multisupport, libellé en unités de compte. L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital. Un document d'informations clés détaillant les informations spécifiques du produit d'investissement est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante : <https://www.swisslife.fr/home/assurance-vie-vos-informations-cles/Documents-d-informations-cles-concernant-l-assurance-vie-chez-Swiss-Life.html>.

L'accompagnement Swiss Life

Santé, prévoyance, retraite, épargne, dommages

Spécialiste reconnu, vous êtes un acteur essentiel du bien-être de vos patients. Grâce à votre expertise, votre précision et vos analyses, vous tenez un rôle majeur dans les diagnostics personnalisés et, selon votre spécialité, dans la prévention et l'anticipation des risques.

Infos clés



Près de
130 000
médecins spécialistes



46 %
exercent en libéral⁽¹²⁾



1 sur 4
travaille
dans un cabinet
de groupe

Vos besoins sont aussi spécifiques que votre activité de médecin spécialiste

Du jour au lendemain, si vous deviez faire face à une véritable difficulté (arrêt de travail, invalidité, décès), une mise en cause de votre responsabilité, un sinistre, c'est toute votre activité et votre niveau de vie qui pourraient se retrouver brutalement impactés.

Concernant votre protection sociale, votre régime obligatoire, la CARMF (Caisse autonome de retraite des médecins de France), prévoit le versement de prestations en cas d'accident de la vie et lors de votre départ à la retraite. Peu protecteur, il ne serait pas suffisant pour maintenir votre niveau de vie en cas de coup dur.

Toutes les solutions Swiss Life pour vous protéger sur le plan professionnel et personnel

Forte de son expertise et partenaire de votre profession, Swiss Life vous propose une offre complète pour vous accompagner dans votre vie professionnelle et privée, et vous permettre de construire votre indépendance financière pour vivre selon vos propres choix. À chaque étape, votre conseiller Swiss Life vous accompagne avec simplicité et précision.

**Nous ne sommes pas seulement à vos côtés,
nous sommes de votre côté.**



(12) Y compris ceux exerçant en activité mixte.

Sources : DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) 2023.



SwissLife

*Nous permettons à chacun de construire
son indépendance financière
pour vivre selon ses propres choix.*

*SwissLife Prévoyance et Santé
Siège social : 1, rue Bellini
92800 Puteaux
SA au capital social
de 150 000 000 €
Entreprise régie par le Code
des assurances
322 215 021 RCS Nanterre
www.swisslife.fr*

*SwissLife Assurance et Patrimoine
Siège social : 1, rue Bellini
92800 Puteaux
SA au capital social
de 169 036 086,38 €
Entreprise régie par le Code
des assurances
341 785 632 RCS Nanterre
www.swisslife.fr*

*SwissLife Assurance de Biens
Siège social : 1, rue Bellini
92800 Puteaux
SA au capital social
de 80 000 000 €
Entreprise régie par le Code
des assurances
391 277 878 RCS Nanterre
www.swisslife.fr*

*SwissLife Assurance Retraite
Siège social : 1, rue Bellini
92800 Puteaux
SA au capital social
de 114 877 635,60 €
Fonds de retraite professionnelle
supplémentaire régi par le code
des assurances
892 188 046 RCS Nanterre
www.swisslife.fr*